

AGIR POUR UN TERRITOIRE CONNECTÉ



Depuis sa création en 2002, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire agit pour le développement durable d'un territoire connecté, cohérent et solidaire. Ce dépliant vous présente les grandes orientations de cette politique de déplacements, et comment celle-ci se traduit concrètement pour vous, au quotidien.

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI LA POLITIQUE INTERCOMMUNALE DE DÉPLACEMENTS...

Aujourd'hui, il existe de nombreuses solutions de déplacement : marche, vélo, bus, véhicules en autopartage...

Pour faciliter votre quotidien, la Communauté d'Agglomération développe ces services en complémentarité et en cohérence les uns avec les autres. Marne et Gondoire s'engage pour que chacun puisse se déplacer quand, comment et où il le souhaite.

...POUR MIEUX ANTICIPER CELLE DE DEMAIN

Notre agglomération continuera de mettre en cohérence lieux de vie et mobilité, par le biais de mesures concrètes :

- Réduire les ruptures urbaines et naturelles pour des déplacements plus faciles et plus fluides
 - Assurer une liaison en commun dans chaque commune du territoire
 - Encourager la marche et le vélo, en toute sécurité, pour aller au travail et se promener
 - Rapprocher les lieux de vie des lieux d'habitation pour que chacun puisse travailler, faire ses courses et sortir près de chez soi
 - Garantir l'accessibilité des pôles structurants régionaux (Orly, Rungis, Paris) et des intercommunalités voisines
- Des enjeux pleinement intégrés au Schéma de Cohérence Territoriale (SCT) de Marne et Gondoire approuvé le 25 février 2013, qui vise notamment à mettre en cohérence projets urbains et mobilité durable.



LES TRANSPORTS PUBLICS, COLONNE VERTÉBRALE DE LA MOBILITÉ DURABLE



En Marne et Gondoire, le réseau de bus Pep's assure une liaison depuis l'ensemble des communes vers les gares des lignes Transilien P et RER A.

La Communauté d'Agglomération s'investit pleinement pour le développement des transports collectifs sur son territoire. L'objectif est de proposer aux usagers des temps de parcours compétitifs et des horaires adaptés au rythme de vie de chacun, grâce à un réseau de bus clair et performant. Marne et Gondoire poursuit le renforcement de ce réseau, dont la gestion est assurée, depuis 2003, par le Syndicat Intercommunal de Transports (SIT).

L'engagement intercommunal a dernièrement permis la création de deux nouvelles lignes structurantes :

- En janvier 2014, la ligne 46 a été mise en place entre les gares RER A de Torcy et Montévrain en passant par Collégien, Bussy-Saint-Georges et Jossigny.
- À la rentrée 2015, la petite dernière est la ligne 2 ! Elle assure une desserte des quartiers de Montévrain et Chanteloup en direction de la ligne P à Lagny/Thorigny/Pomponne et vers le RER A en gare de Val d'Europe.

AVEC L'INTERMODALITÉ, DES DÉPLACEMENTS MALINS À LA CLÉ !

La Communauté d'Agglomération s'investit dans le réaménagement des différents pôles gares du territoire, afin de faciliter l'accès de tous les voyageurs.

Des réalisations pour le confort de tous :

- De 2009 à 2011, la Communauté d'Agglomération a mené la réhabilitation du pôle gare de Lagny/Thorigny/Pomponne :
 - espace urbain de qualité : parvis, circulations piétonnes facilitées, dépose minute, création d'un espace de stationnement sécurisé
 - mise en place d'un système de surveillance vidéo
 - mise en place d'un système de signalétique améliorée pour l'usager
 - circulation apaisée sur l'ensemble des rues jouxtant la gare (zones 30 ou zones de rencontre)
 - rattachement automobile amélioré vers les parcs-relais : stationnement des usagers des transports en commun, et stationnement horaire pour assurer le dynamisme du quartier commerçant.

Le saviez-vous ? Depuis 2011, la Communauté d'Agglomération injecte 140 000 € par an dans les parcs-relais.

- Poursuivant son action sur l'ensemble des pôles gares du territoire intercommunal, la Communauté d'Agglomération prépare l'avenir sur le site pilote de Montévrain.

Aujourd'hui doté d'un parc-relais, d'une station d'écomobilité et d'une consigne Véligo, ce pôle a vocation à jouer un rôle-clé dans le développement de l'intermodalité sur notre territoire. Demain, il accueillera la ligne de transports en commun en site propre (TCSPP) Esbly-Chessy/Val d'Europe. Marne et Gondoire engage en outre une étude prospective sur la réalisation d'une seconde gare routière.

- Et au-delà des gares... les arrêts de bus : Marne et Gondoire crée de nouveaux arrêts - afin d'assurer une desserte au plus près de l'usager - et met aux normes des arrêts existants, afin qu'ils soient accessibles à tous. Au total, 643 000 € ont été investis, dont 160 750 € financés par Marne et Gondoire sur les deux dernières années.

MARCHE ET VÉLO AU QUOTIDIEN, POUR DES TRAJETS PLUS ACTIFS



VOUS AVEZ DU SCHÉMA DIRECTEUR DES LIAISONS DOUGES ?

- Cet outil a été approuvé le 13 avril 2015.
- Il s'agit d'un engagement intercommunal dans un programme d'investissement sur 9 ans.
- Il comprend la réalisation de 45 km d'itinéraires cyclables.

Les premières actions :

- Ouverture de la consigne Véligo en gare RER de Montévrain en juillet 2015.
- Premiers aménagements réalisés à Pomponne et Bussy-Saint-Martin.

Et demain ?

- 2016 : réalisation du premier tronçon reliant la gare RER de Torcy aux zones d'activités de Lamirault et des Portes de la Forêt à Collégien (2 000 emplois).
- Réalisation de consignes Véligo en gare de Lagny/Thorigny/Pomponne et de Bussy-Saint-Georges.



ROULEZ, PARTAGEZ... DÉCOUVREZ L'ÉCOMOBILITÉ !



La Communauté d'Agglomération s'engage dans le développement d'une offre de recharge des véhicules électriques et d'autopartage.

En complément du réseau de bus, Marne et Gondoire développe une offre de « stations d'écomobilité » permettant la recharge et la location de véhicules électriques, afin de connecter encore plus finement l'agglomération et de répondre au mieux aux différents besoins sur le territoire. Il s'agit de la première initiative de ce type au niveau national, en dehors des grandes agglomérations.

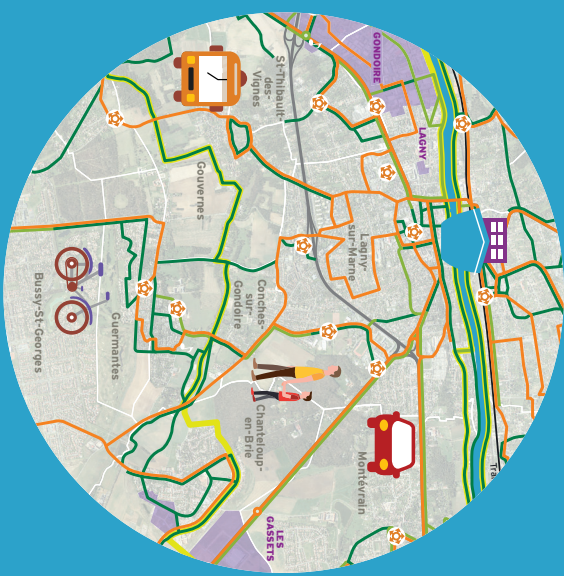
- 3 stations d'écomobilité sont d'ores et déjà opérationnelles en Marne et Gondoire : aux stations RER A de Bussy-Saint-Georges et de Montévrain, et devant le Centre hospitalier intercommunal de Jossigny.
- De 2015 à 2016, plus de 30 stations seront déployées sur 16 communes de Marne et Gondoire.

UNE SOLUTION DURABLE

- Le déploiement de ce vaste réseau de stations d'écomobilité a été engagé par les Communautés d'Agglomération de Marne et Gondoire et Marne-la-Vallée/Val Maubuée, le SAM du Val d'Europe et l'Epaname, avec le soutien du Département de Seine-et-Marne et de la Région Ile-de-France.
- L'encouragement à la mobilité électrique permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à l'objectif national de diviser par quatre nos émissions d'ici 2050.



Communauté d'Agglomération
MARNE ET GONDIOIRE



Agir pour un développement durable de votre territoire

LA MOBILITÉ POUR TOUS

Marne et Gondoire

est un territoire qui bouge.
La Communauté d'Agglomération continuera, demain, à innover pour poursuivre son engagement en faveur d'une offre de mobilité durable, de services diversifiés, cohérents et qui répondent aux spécificités de notre territoire.



LA MOBILITÉ POUR TOUS

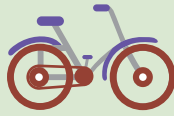
Pour que chacun puisse se déplacer en toute liberté, Marne et Gondoire agit en faveur d'un territoire toujours plus connecté.



La halte fluviale de Lagny-sur-Marne accueille plus de 400 plaisanciers et plus de 40 croisières tout public par saison.



Le réseau Pep's, c'est 24 lignes de bus et plus de 660 points d'arrêt.



Afin d'optimiser la continuité des liaisons cyclables, 45 km d'itinéraires seront réalisés d'ici 2024.



Marne et Gondoire développe le réseau d'itinéraires de loisirs, dédiés aux piétons et aux cyclistes.

REPÈRES

- Limites de communes
- Grands axes du réseau routier
- Voies ferrées
- Intermodalité
- Pôles gares
- Réseau Pep's
- Principaux axes du réseau de transport en commun
- Déplacements doux
- Principaux itinéraires existants (chemins et zones de partage)
- Itinéraires inscrits au Schéma Directeur des Liaisons Douces (horizon 2024)
- Stations Véligo
- Écomobilité
- Stations d'écomobilité existantes
- Stations d'écomobilité à venir (2015-2016)
- Zones d'activités économiques
- Zones d'activités existantes
- Zones d'activités à venir
- Principaux points d'intérêt
- Parc culturel de Rentilly
- Siège de la Communauté d'Agglomération
- Château de Rentilly
- Moulin Russon
- Île de loisirs de Jablines-Annet
- Centre aquatique de Marne et Gondoire
- Halte fluviale
- Antennes du Conservatoire Intercommunal de Musique
- Centre hospitalier de Marne-la-Vallée



D'ici fin 2016, plus de 30 stations d'écomobilité seront déployées sur le territoire.



Après la première consigne Véligo inaugurée en juin 2015 (RER de Montévrain), deux autres suivront prochainement (gares de Lagny/Thorigny/Pomponne et de Bussy-Saint-Georges).

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

